

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 2

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

Relations Internationales et Affaires européennes - Soutien à la mobilité européenne en tant qu'outil d'inclusion, de citoyenneté active et d'employabilité des jeunes avec le moins d'opportunité.

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction des Relations Internationales
1 22 55**

PRESENTATION

L'objet du présent rapport est de présenter le projet porté par l'association Eurocircle en faveur de **la mobilité européenne, envisagée comme un outil d'insertion et comme un facteur d'employabilité.**

A - Enjeu sur le territoire des Bouches-du-Rhône

Le Département des Bouches-du-Rhône compte plus de 300 000 jeunes, âgés de 11 à 25 ans. Conscient que leur plein épanouissement permettra de consolider l'avenir du département, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'emploie à répondre à leurs attentes en mettant en place une véritable politique départementale en faveur de tous les jeunes.

Une action parmi les prioritaires que le Conseil départemental engage en faveur des jeunes consiste à soutenir **l'insertion sociale et professionnelle des plus précaires d'entre eux.**

C'est dans le cadre de cette volonté de soutenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et parce que l'Union européenne est une zone de coopération prioritaire pour la collectivité, ***que celle-ci a souhaité développer une action forte de soutien à la mobilité européenne des jeunes en tant qu'un véritable outil d'éducation non formelle.***

En effet, l'importance de la mobilité des jeunes dans le cadre d'un processus de construction personnelle et professionnelle n'est plus à démontrer.

Les possibilités d'échanger, d'apprendre, de «voir autre chose» offrent de nouvelles opportunités. Bénéficier d'un projet de mobilité à l'étranger, et plus particulièrement quand on est jeune, est une expérience qui permet d'apprendre à se connaître, de prendre confiance en soi et en ses capacités.

Le CD 13 entend donc soutenir des dispositifs d'insertion de jeunes en difficulté par l'intégration de pratiques liées la mobilité européenne et internationale. La mobilité devient une action d'un accompagnement du jeune dans la construction d'un projet personnel et professionnel.

Le Conseil Départemental soutient particulièrement la mobilité des jeunes avec le moins d'opportunité.

Pour ce public de jeunes précaires, il s'agit ici de créer une rupture avec l'environnement quotidien du jeune, mais également d'identifier, de renforcer et de mettre à profit des « **savoir faire** » et des «**savoir être**» révélés dans le cadre de sa mobilité à l'étranger tels que la capacité à s'autonomiser, à se responsabiliser, à se mobiliser, à impulser.

Il s'agit ici de promouvoir la mobilité à l'étranger comme un moyen d'intégration, de formation et d'employabilité valorisable et à partir duquel le jeune devrait « rebondir » une fois de retour.

Mais il s'agit également de l'accompagner au retour de son expérience de mobilité dans son envie de reprendre une scolarité, de s'inscrire dans une formation professionnalisante, de repartir à l'étranger sur un projet éducatif ou professionnel, d'être plus performant dans sa recherche d'emploi, fort de tant d'enseignements ...

B – La réponse apportée : Une structuration nécessaire du territoire des Bouches-du-Rhône pour faire émerger des projets de mobilité de jeunes

Le Conseil Départemental souhaite donc encourager les projets de la société civile qui favorisent les projets de mobilités européennes initiés par et pour des jeunes avec moins d'opportunité.

Pour répondre à cet enjeu, il faut structurer le territoire afin de favoriser l'émergence quantitative et qualitative de projets de mobilité et sécuriser un réseau de structures partenaires étrangers en capacité d'accueillir nos jeunes.

A ce titre le CD 13 se propose de soutenir l'initiative de l'association Eurocircle, en cofinancement avec le Commission européenne (au titre de différents programmes en faveur de la mobilité européenne des jeunes) qui consiste en la structuration et l'animation d'un réseau de partenaires locaux et internationaux qui, ensemble, favoriseront l'émergence de dispositifs en faveur de la mobilité des jeunes.

Ainsi le projet proposé par Eurocircle se propose de mettre en œuvre :

- **Des actions de promotion et d'information sur les opportunités de mobilité auprès du public jeunes**, d'information d'accompagnement et de suivi individualisé de chaque jeune pour la concrétisation de son projet de mobilité.
- **Des actions de structuration du territoire** des BdR, autour d'opérateurs associatifs formés et complémentaires les uns aux autres et en capacité de faire émerger chez les jeunes l'envie de partir à l'étranger et de l'accompagner dans son projet de mobilité.
- **Des actions afin de renforcer le réseau de partenaires européens** prêts à accueillir des jeunes du 13 sur des projets pertinents et correspondants aux attentes des jeunes, mais aussi de convaincre des structures locales d'accueillir de jeunes européens.
- **De mettre en réseau des partenaires publics et privés** afin de favoriser la complémentarité des acteurs locaux.

C'est ainsi que depuis plus de 13 ans maintenant, le Conseil Départemental engage des actions en faveur de la promotion et de la mise en œuvre de la mobilité des jeunes et ce, notamment, au travers du soutien accordé à l'association EUROCIRCLE.

Très vite les premières expériences étaient un succès. Eurocircle mobilisait les structures spécialisées dans l'information à destination des jeunes tels le CRIJ, les BIJ ... et les structures au contact des jeunes telles que les centres sociaux, l'ADDAP 13 ...

Dans ce schéma, Eurocircle se propose ainsi d'informer, animer, coordonner, accompagner, mettre en œuvre les acteurs et les projets et enfin valoriser les expériences des jeunes à leur retour.

Les partenaires de cette opération sont :

- Des collectivités (CD13, Conseil Régional PACA, DRDJS PACA, FSE)
- Les spécialistes de l'évaluation, de la vidéo (Moderniser sans Exclure, Urban Prod)
- Des acteurs du service public régional de formation et insertion (Pôle Emploi, les organismes de formation ETAPS, les Missions Locales, Epide...)

- Les acteurs de la jeunesse (centres sociaux, ADDAP 13, CRIJ)
- Les spécialistes de la mobilité européenne des jeunes ayant moins d'opportunités en PACA : Eurocircle, Pistes solidaires méditerranéen, Planète volontaire, Chantiers jeunes de Nice, Eurasia net (CAMI).

C - Le résultat de cet engagement

Le territoire des Bouches-du-Rhône a très vite été repéré comme un territoire dynamique au niveau national et européen. Aujourd'hui, le territoire des Bouches-du-Rhône apparaît en Europe comme **le territoire pilote et leader tant par la quantité que par la qualité des projets de mobilité de jeunes** mis en œuvre. Et apparaît comme précurseur quant à **la priorité donnée aux jeunes avec moins d'opportunité.**

De plus, le territoire de la région PACA et principalement le département des BdR, ont pu ainsi bénéficier de **cofinancements de la Commission européenne (via notamment les programmes de soutien au volontariat européen et à la formation professionnelle)** qui ont contribué **la mobilité de très nombreux jeunes.**

Ce sont près de 1000 jeunes qui ont été sensibilisés et reçus par la structure et plus d'une centaine d'entre eux qui ont pu partir en mobilité, dont 12 en service civique.

D – Présentation de l'association EUROCIRCLE porteuse de la dynamique du territoire

En tant qu'organisme d'appui au montage de projets transnationaux, l'association EUROCIRCLE développe et réalise, en coopération avec ses partenaires européens, des projets innovants dans les domaines de l'information, des nouvelles technologies, de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'apprentissage par voie électronique, de la jeunesse, des échanges, des stages à l'étranger, de l'économie sociale, de l'emploi, du troisième secteur, de la gestion et de la protection de l'environnement, de la santé, et enfin de la culture.

Les conseils en faveur des associations, des fédérations ou encore des entreprises partenaires s'inscrivent dans des coopérations sectorielles ou régionales. De nombreux projets d'Eurocircle ont bénéficié du soutien des instances nationales et européennes, des collectivités régionales, départementales et locales.

Les actions d'Eurocircle se décomposent en quatre grandes thématiques, qui sont :

- les activités d'information,
- les activités de conseil,
- les activités d'accompagnement et de partenariat de projet,
- les activités de développement de projet.

Depuis 1996, EUROCIRCLE développe un réseau de partenariats actifs dans le montage et la coordination de projets européens et spécifiquement dans le domaine de la jeunesse et édite depuis 16 ans un bulletin mensuel d'information en deux langues, diffusé en Europe et ciblé sur les programmes d'actions et d'initiatives communautaires ainsi que sur d'autres outils de financement.

L'association porte elle-même certains dispositifs ou projets soutenus par la communauté. Elle agit activement dans le secteur de la coordination du Service Volontaire Européen et des échanges interculturels, dans l'accueil et l'envoi de stagiaires de la formation professionnelle via le programme Leonardo mobilité, IDA, OFAJ.

Le soutien, depuis maintenant neuf ans du Conseil Départemental, a porté ses fruits, puisque l'association Eurocircle a reçu de nombreuses demandes d'accompagnement qui lui ont permis de dispenser gratuitement ses services et d'exercer ainsi pleinement son statut d'association à but non lucratif.

Par ailleurs, depuis 1999, EUROCIRCLE gère un site Internet d'informations sur les programmes européens de financement. Ces neuf dernières années, l'association Eurocircle a connu un développement considérable, du fait d'une augmentation du nombre de ses partenaires, l'association a ainsi acquis toute sa légitimité au niveau local et européen.

Eurocircle initie aujourd'hui des projets dans le cadre du développement de programmes européens de grande envergure (programmes de «Participation Jeunes», «Lutte contre l'exclusion sociale», «Grundtvig», «Daphne», «Life long Learning», Programme Européen Jeunesse en Action, FSE).

Eurocircle a, en outre, été agréée en tant que structure coordinatrice, d'envoi et d'accueil pour le Service Volontaire Européen et est structure d'accueil des jeunes dans le cadre du Service Civique.

E – Les perspectives 2016 du dispositif

- Maintien de l'effort fait sur le public avec le moins d'opportunité et sur la valorisation des acquis de la mobilité.

Un effort accru sera maintenu sur le public ayant moins d'opportunité prioritairement orienté par l'ETAPS, les centres sociaux et les Missions Locales de Marseille et de la région PACA. Ces projets de mobilité sont des vecteurs indéniables d'insertion sociale et professionnelle, dont il est nécessaire de travailler à la valorisation dès le retour de mobilité.

Il faudra donc renforcer le lien entre les bénéfices de la mobilité et l'employabilité du jeune.

- Renforcer la formation des équipes encadrantes adultes.

Eurocircle prévoit également de maintenir ses actions de formation et de soutien à l'attention des animateurs et structures de jeunesse pour permettre la faisabilité et le développement de projets de qualité, qu'ils pourraient dès lors initier.

- Maintenir la recherche de cofinancements nationaux et internationaux pour financer la mobilité des jeunes.

Tels que l'ensemble des instruments financiers de la Commission Européenne tels que Leonardo, Grundtvig, Citoyen pour l'Europe etc..., de l'OFAJ, du Secrétariat Franco allemand pour la jeunesse, des ministères de la Jeunesse de la France et de l'Allemagne, et des fondations, fonds privés, fonds de dotation.

- Renforcer le partenariat local entre structures spécialisées :

Pour ainsi conforter la dynamique du territoire par la mise en synergie des acteurs de ce dernier.

- Maintenir la dynamique et le nombre de mobilités des jeunes avec moins d'opportunité.

PROPOSITIONS

Compte tenu de l'intérêt de cette action et sur proposition de Monsieur le Délégué aux Relations Internationales, aux Affaires Européennes et aux interventions humanitaires, il est proposé que soit accordé 25 000 € à l'association EUROCIRCLE sur un coût global du projet de 85 000 €.

La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 :
- sur le programme 10032, chapitre 65, fonction 041, article 6574.

INCIDENCES FINANCIERES

Au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous invite à statuer sur cette proposition dont le montant total s'élève à **25 000 €**

Direction	N°programme	N°opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
Relations Internationales et Affaires Européennes	10032	A créer	Coopération européenne	65-041-6574	25 000 €

PROPOSITIONS

En cas de décision favorable, il conviendra de vous prononcer favorablement sur :

- l'attribution de 25 000 € à l'Association Eurocircle pour son action en faveur de la mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunité dans le cadre du réseau Jamo.
- l'autorisation de signer une convention de partenariat conforme à la convention type, comme il se doit pour toute subvention supérieure ou égale à 23 000 €
- la validation du principe pour toute subvention affectée à un projet spécifique, d'un versement unique pour les subventions d'un montant en deçà de 23 000 € et le principe d'un versement échelonné, en 2 mandatements, pour les subventions d'un montant supérieur ou égal à 23 000 €.
- le principe du prélèvement de la dépense correspondante, soit 25 000 € sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental 2016, chapitre 65, fonction 041, nature 6574.

En cas de non réalisation totale ou partielle de l'une ou l'autre des actions, le Département pourra notifier la demande de reversement de la subvention correspondante. Le reversement devra avoir été effectué deux mois après la notification. Un titre de recette sera alors émis.

CONCLUSION

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligé de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

